

ANCINNES

Ancinnes est une commune rurale de 960 habitants située dans le nord du département de la Sarthe. Le territoire communal couvre une superficie de 2 693 hectares dont une partie intègre la Forêt domaniale de Perseigne. Les massifs boisés sont une dominante importante du paysage communal qui est intégré au Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Outre les richesses naturelles de son environnement exceptionnel, elle dispose de sites touristiques qui méritent la visite lors de cette randonnée.

La Maison des Randonneurs : située au cœur du bourg d'Ancinnes, à proximité de la mairie, au sein d'un beau jardin en accès libre, cet espace offre aux randonneurs de passage ou aux groupes un lieu couvert avec tables et banc permettant un pique-nique à l'abri en cas de pluie, un point d'eau ainsi que des toilettes publiques. L'accès à cet espace est possible toute l'année. L'étang de l'Oisellerie : ce plan d'eau communal est idéal pour pratiquer des activités de plein air. Familles, sportifs et groupes peuvent en profiter librement. Accessible toute l'année, il est possible de venir s'y promener, pique-niquer ou d'y faire une séance

de sport seul ou entre amis. La pêche autour du plan d'eau de l'Oisellerie est autorisée du 1er week-end de mars au 1er novembre.

Le rucher d'Ancinnes : installé sur le site de la lagune en 2022, ce rucher communal dispose de cinq ruches et deux ruchettes. Sa mise en place est à la fois une contribution à la pollinisation des espèces à fleurs par le travail des abeilles et une sensibilisation des habitants aux enjeux de la biodiversité et d'un environnement sain. La commune d'Ancinnes s'est vu attribué le label national APICITE deux abeilles pour ce projet.

L'église Saint-Pierre-Saint-Paul : cette église paroissiale d'Ancinnes date, dans sa partie d'origine, des XIe et XIIe siècles. On y a découvert les restes d'un autel byzantin et des piscines doubles servant aux ablutions. C'est une des rares et seule église du canton de Saint-Paterne entièrement peinte par Pierre Chadaigne, un peintre d'Alençon, en 1856.

Le Manoir de Couesme : Propriété de la famille de Couesme, alliée à la couronne de France, le manoir (XIV-XVIème) est l'un des plus vieux bâtiments du Haut-Maine.



La maison des randonneurs

© Mairie d'Ancinnes

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux). Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.



PR®

Les 3 villages Ancinnes

FFRandonnée Sarthe
les chemins, une richesse partagée



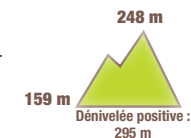
4 h 30

16,7 km

Cette randonnée forestière au départ du village de Ancinnes révèle toute la beauté de la forêt de Perseigne avec la diversité des essences, résultat du travail des agents forestiers. Ce parcours, sur les villages de Ancinnes, Saint-Rigomer-des-Bois et Neufchâtel-en Saosnois, plutôt vallonné permet d'accéder à de beaux panoramas sur la campagne ou la forêt.

SITUATION

Ancinnes, à 10 km au sud de Alençon, au sud-est de la forêt de Perseigne. La commune propose également d'autres parcours au départ du parc de la Mairie.



PARKING

Parking de la Mairie. N 48.36824 °, E 0.17837 °

BALISAGE

- Jaune, dénomination du parcours sur fond bleu.
- Dans un souci de constante amélioration, des modifications peuvent être apportés à ce circuit. Dans cette éventualité, et pour votre sécurité, merci de suivre le balisage sur le terrain qui sera toujours mis à jour et qui doit être suivi en priorité.

Recommandations

- Prudence lors de traversées de routes ;
- Respecter les usages et pratiques de chacun ;
- Respecter la forêt : ne pas faire de feu, pas de cigarette, ne laisser pas vos déchets, respecter la flore, ne pas déranger la faune. Dans cette forêt domaniale, respecter le travail des forestiers.

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Ancinnes et son église ;
- La forêt de Perseigne avec la diversité de ses parcelles et le travail des agents forestiers ;
- Les panoramas.

Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées



• Office de tourisme des Alpes Mancelles : 19 avenue du Docteur Riant, 72130 Fresnay-sur-Sarthe, 02.43.33.28.04, <http://www.tourisme-alpesmancelles.fr/>, <http://www.tourisme-alpesmancelles.fr/contact/>.



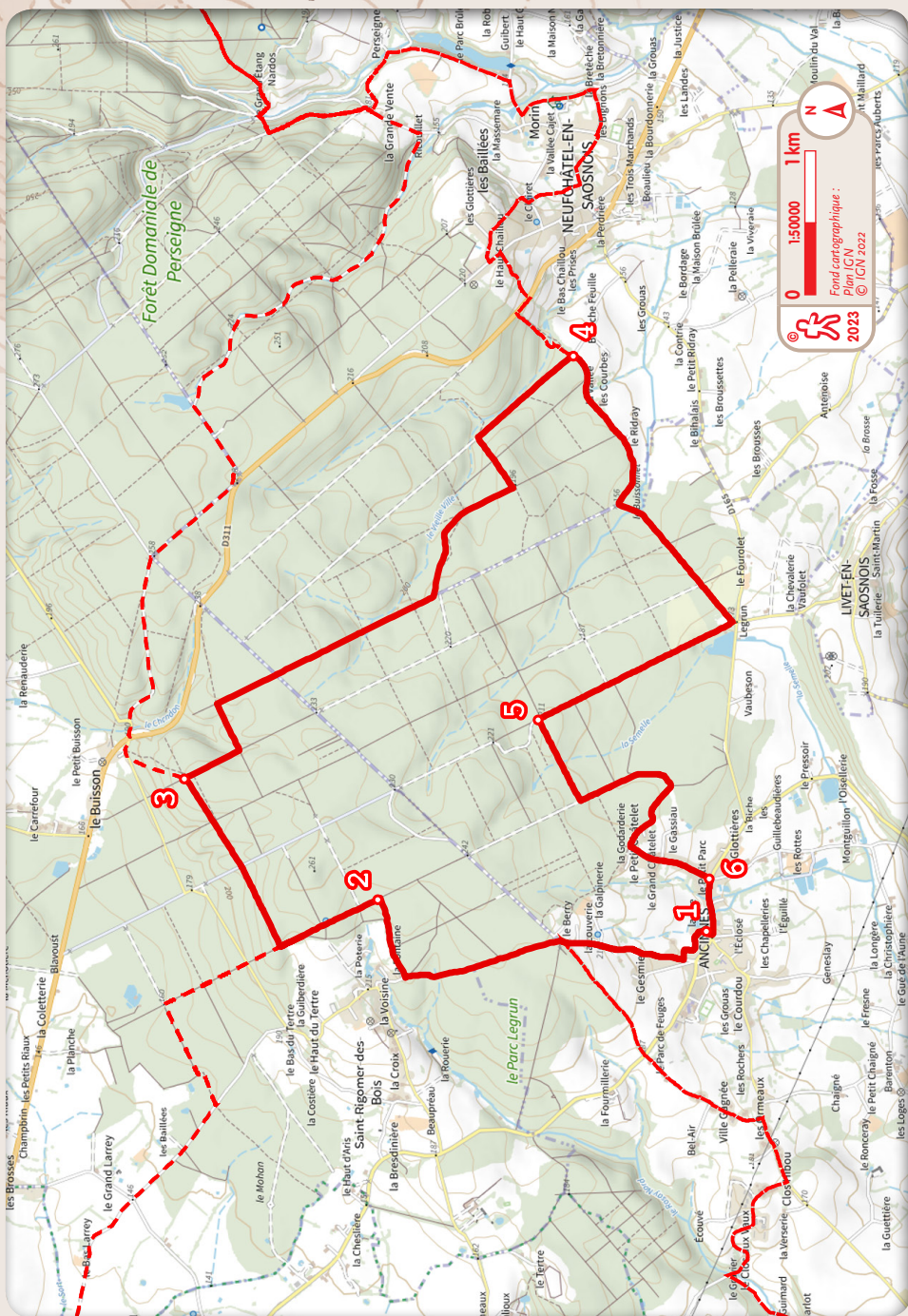
Comité

• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



© P.E. / FFRandonnée Sarthe

PR® Les 3 villages



- 1** Du parc de la Mairie, partir au nord, avec le GR®235, en traversant le parking et en suivant la petite route derrière la salle des fêtes. Au carrefour, monter à droite (⚠ > **Prudence**). À la sortie du village, laisser partir le GR® sur le premier chemin en épingle à gauche et monter dans la forêt par le second chemin à gauche. Avant l'entrée dans Saint-Rigomer-des-Bois, virer à droite sur 600 m le long du terrain de sports.
- 2** Au carrefour en T, prendre à gauche sur 750 m pour rencontrer le GR®22. Virer à droite avec lui. Après les 2 vallons, et la traversée de la route forestière de Livet, laisser partir le GR® à gauche (⚠ > **Ne pas suivre le balisage jaune du circuit de Saint-Rigomer-des-Bois à gauche**) et virer à droite.
- 3** Rencontrer une piste et la suivre à gauche. Franchir 2 vallons et virer à droite. Au rond des Chandons, traverser la route forestière d'Ancinnes et poursuivre en face. Sur la crête, prendre le sentier à gauche en suivant le balisage jusqu'à la route forestière de la Verrerie. La prendre à droite jusqu'à la sortie de la forêt.
- 4** À la sortie de la forêt, après la barrière, croiser le GR®235 et le suivre à droite [👁 > **Panorama sur la campagne**]. Rester à gauche à la patte d'oie et poursuivre jusqu'à la route forestière de Livet. Monter à droite [👁 > **À gauche, l'étang de la Semelle**] sur 1,5 km.
- 5** S'engager à gauche sur le sentier sous les arbres, avant le virage. Au bout, descendre à gauche avec le GR®. Après une large bouche vers la droite, virer franchement à droite sur un sentier plus étroit. Poursuivre en face sur la route qui vire à gauche.
- 6** Au carrefour, prendre à droite sur le cheminement protégé pour entrer dans le village [👁 > **Calvaire**]. Avant [👁 > **l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, XI-XII-XIXe siècles**], prendre le passage Christine Jouin à droite qui mène au parc de la Mairie après la porte cochère.



© Parc naturel régional Normandie-Maine